

NOTRE MISSION

Selon l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par «principe de subsidiarité» le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves.

2008, c. 29, a. 23; 2016, c. 26, a. 36; 2020, c. 1, a. 96.



À VOTRE ÉCOUTE

Désireux d'offrir la possibilité à sa clientèle et à la population de s'exprimer, le CSS des Appalaches et ses établissements mettent divers moyens à la disposition des personnes souhaitant leur faire part de commentaires, suggestions ou de plaintes à formuler sur la qualité des services.

Les personnes intéressées doivent d'abord communiquer avec l'établissement ou le service concerné. En cas d'insatisfaction, elles peuvent s'adresser au responsable de l'examen des plaintes en composant le 418 338-7800, poste 1232 ou par courriel à l'adresse suivante : marc.soucie@csappalaches.qc.ca. Si l'insatisfaction persiste, on peut se référer auprès du protecteur de l'élève en composant le 418 333-1000 ou par courriel à l'adresse suivante :

protecteur.eleve@csappalaches.qc.ca.

POUR NOUS JOINDRE

Centre de services scolaire
des Appalaches

650, rue Lapierre

Thetford Mines, QC G6G 7P1

Téléphone : 418 338-7800

Télécopieur : 418 338-7845

Courriel : communications@csappalaches.qc.ca

Site Web : www.csappalaches.qc.ca

DÉCLARATION DE SERVICES À LA POPULATION



Centre
de services scolaire
des Appalaches

Québec



www.csappalaches.qc.ca

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES APPALACHES

Desservant principalement la clientèle en provenance de la MRC des Appalaches, mais aussi une partie de celles des secteurs de L'Érable, du Haut Saint-François, d'Arthabaska et du Granit, le Centre de services scolaire des Appalaches (CSS des Appalaches) dispense ses services à plus de 5 000 élèves, jeunes et adultes, qui fréquentent dix-neuf écoles primaires, trois écoles secondaires, un centre de formation professionnelle et deux points de services ainsi qu'un centre d'éducation des adultes et un point de services. Outre l'enseignement général et de formation professionnelle, le CSS des Appalaches offre également des services complémentaires et des services particuliers.

NOTRE VISION

Telle que partagée par une très large majorité de répondants au terme d'une vaste consultation, la vision du CSS des Appalaches consiste à souhaiter la réussite de tous ses élèves en visant l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs.

Le CSS des Appalaches entend, de plus, se positionner comme chef de file au niveau du développement de l'éducation dans la région.

NOS VALEURS ET CROYANCES

Le CSS des Appalaches s'engage à offrir à tous ses élèves la meilleure qualité de services, et ce, dans un environnement favorable afin de permettre à chacune et chacun de se développer à son plein potentiel. Pour ce faire, il met en valeur le respect, la responsabilisation, l'équité et la rigueur.

Afin d'en assurer le succès, le CSS des Appalaches interpelle tout le personnel intervenant dans ses établissements, de même que les parents et les élèves, afin que tous adhèrent à l'engagement de faire la promotion de ces valeurs au quotidien.

NOS SERVICES

Le CSS des Appalaches dispense des services d'enseignement à divers niveaux et à diverses clientèles à l'intérieur de ses nombreux établissements.

L'éducation préscolaire

Le CSS des Appalaches offre un programme de dépistage précoce en orthophonie et en ergothérapie dans l'ensemble de ses écoles. Par la mise en place de classes de maternelle 4 ans, le CSS des Appalaches souhaite offrir aux jeunes enfants un environnement accueillant, chaleureux et harmonieux dans lequel ils seront appelés à explorer un nouvel univers grâce à des activités artistiques et culturelles telles que des expositions, pièces de théâtre et autres. Les jeux sont également privilégiés afin de développer la motricité et les habiletés sociales.

Par ailleurs, la maternelle est offerte à temps plein aux élèves de 5 ans dans la majorité des écoles primaires du territoire du CSS des Appalaches.

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Les élèves du CSS des Appalaches peuvent bénéficier de l'enseignement primaire et secondaire, et ce, à l'intérieur de dix-neuf écoles primaires et trois écoles secondaires. Cet enseignement est dispensé conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Une offre bonifiée est également à la disposition des élèves fréquentant les trois écoles secondaires.

Ceux-ci peuvent notamment choisir parmi divers services d'enrichissement (Programme d'éducation internationale, Programme iPad, concentrations en sport, Arts du cirque, Théâtre, Plein air, Musique populaire et Anglais).

Par ailleurs, le CSS des Appalaches offre également plusieurs services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est dispensée aux personnes qui désirent poursuivre et terminer leurs études secondaires. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les jeunes âgés de 16 ans et plus ainsi que les adultes dans leur développement académique et professionnel.

Le CSS des Appalaches offre notamment des services d'enseignement à la formation de base et à la formation générale (1^{re} à la 5^e secondaire), de la formation à distance, de l'intégration sociale et socioprofessionnelle, de la formation populaire ainsi que des tests d'équivalence de niveau de scolarité et des préalables à la formation professionnelle et au diplôme d'études collégiales.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle.

Le CSS des Appalaches offre notamment des services de formation conduisant soit à un diplôme d'études professionnelles (DEP), à une attestation d'études professionnelles (AEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Elle offre aussi des services pour la reconnaissance des acquis et des compétences.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux régimes pédagogiques établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le CSS des Appalaches offre des services complémentaires aux élèves. Ces services ont pour but de favoriser la progression des élèves dans leurs différents apprentissages. Les services complémentaires comprennent des services :

- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- d'information et d'orientation scolaire et professionnelle;
- de psychologie;
- d'éducation spécialisée;
- d'orthophonie;
- de psychoéducation;
- d'orthopédagogie;
- de santé et de services sociaux;
- d'animation de vie sportive, culturelle et sociale;
- d'ergothérapie.

SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Le CSS des Appalaches offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services :

- de garde en milieu scolaire;
- de surveillance du midi;
- de restauration;
- de transport scolaire pour le matin et le soir.

SERVICES PARTICULIERS ET AUTRES SERVICES

Le CSS des Appalaches offre également, entre autres, les services particuliers suivants :

- le soutien à l'apprentissage du français (programme de francisation);
- les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention de la clientèle;
- les services aux entreprises qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification.

SERVICES CULTURELS

En vertu de sa politique culturelle, le CSS des Appalaches offre une vie culturelle de qualité dans chacun de ses établissements, incluant son centre administratif, et ce, en encourageant la mise en place d'activités à caractère culturel, tant au niveau des élèves qu'au niveau de son personnel et de la communauté. À cette fin, le CSS des Appalaches collabore à :

- des partenariats avec les villes, les organismes sans but lucratif et les écoles pour la présentation de spectacles;
- la mise en place du comité culturel du CSS des Appalaches chargé de reconnaître et de promouvoir les activités culturelles, d'initier des actions d'une vie culturelle et de stimuler et soutenir l'avènement de nouveaux projets culturels.

UNE QUALITÉ ASSURÉE DE SERVICES

Lorsqu'une personne communique avec un établissement ou l'un des services administratifs du CSS des Appalaches, elle est en droit de s'attendre :

- à être traitée avec respect;
- à être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- à recevoir dans un délai de 48 heures, si la demande est traitée par courriel ou par boîte vocale, un avis précisant le délai de traitement de la demande;
- à recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit;
- à ce que le caractère confidentiel de sa démarche soit respecté;
- à ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- à obtenir des explications claires et précises;
- à être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.